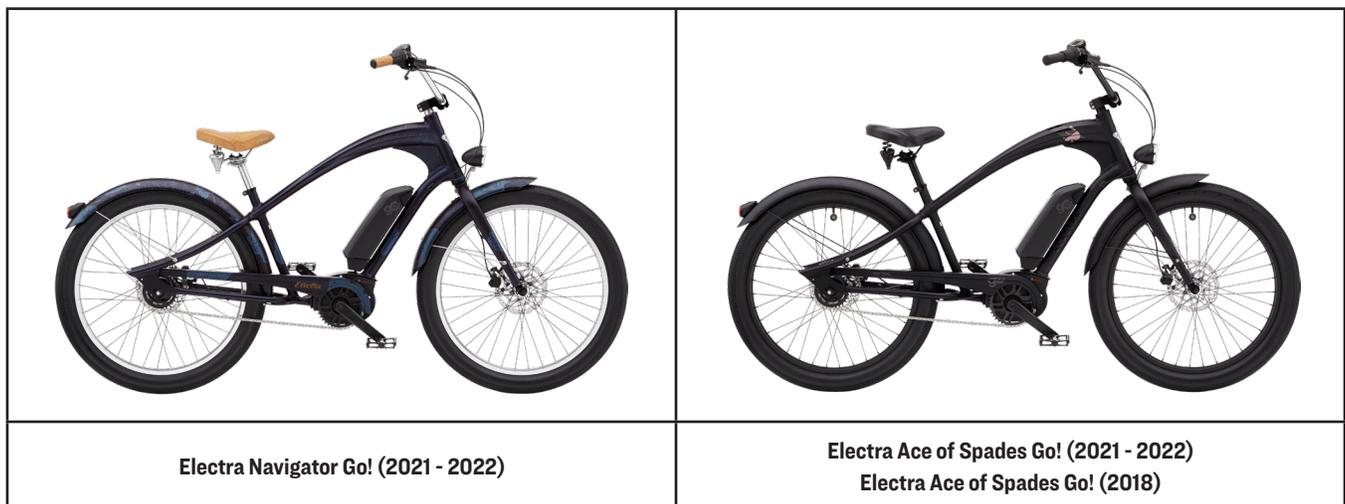


Chère cliente, cher client,

Nos dossiers indiquent que tu as acheté un vélo électrique Electra Navigator Go ! ou Electra Ace of Spades Go !. Trek a récemment annoncé le rappel de tous les modèles de VAE Electra Navigator Go ! et Electra Ace of Spades Go !, car certains boulons fixant le garde-boue arrière au vélo ne contiennent pas de frein-filet et peuvent se desserrer pendant le transport ou la conduite. Si les boulons se desserrent et tombent, le garde-boue peut tourner sous la roue arrière et vous risquez de perdre le contrôle du vélo et de tomber.

Votre sécurité est notre priorité. Cette lettre contient des informations importantes sur les mesures à prendre si vous pensez avoir acheté un produit concerné.

### MODÈLES CONCERNÉS



Si tu ne sais pas si ton vélo est concerné par ce rappel, contacte ton revendeur Trek ou Electra local.

### N'UTILISEZ PAS LE VÉLO

Si les boulons se desserrent et tombent, le garde-boue peut tourner sous la roue arrière et vous risquez de perdre le contrôle du vélo et de tomber. Ne fais pas de vélo affecté tant qu'il n'a pas été apporté à un revendeur agréé Trek et Electra pour être inspecté et réparé.

### CE QUE TREK FERA POUR LES PROPRIÉTAIRES DES VÉLOS CONCERNÉS

Trek vous fournira - par l'intermédiaire d'un revendeur Trek ou Electra agréé - des boulons de remplacement pour le garde-boue arrière avec un frein-filet, sans frais pour vous. Veuillez contacter votre revendeur Trek ou Electra local pour prendre un rendez-vous d'entretien.

De plus, lorsque vous amenez votre vélo affecté, Trek vous offrira un avoir en magasin de €10 qui peut être utilisé pour tout article Trek, Electra ou Bontrager. Ce crédit sera valide jusqu'au 31 décembre 2025 et ne peut être échangé contre sa valeur en espèce.

### MERCI D'AVOIR ACHETÉ UN VÉLO ELECTRA

Nous vous présentons nos excuses pour tout potentiel désagrément occasionné par ce problème.

*Ce courrier a été rédigé en coopération avec la Commission de la sécurité des produits de consommation des États-Unis (CPSC). Trek pourrait partager votre nom et vos coordonnées à la CPSC afin qu'elle puisse vérifier l'avancement de ce rappel, sauf si vous nous informez par écrit, dans les 10 jours, de votre refus quant au partage de ces informations avec la Commission. Pour toute question sur les informations contenues dans la présente lettre, veuillez contacter votre revendeur Trek local ou contacter le service clientèle de Trek au +33 (0)5 62 12 08 10, Lun-Jeu 10:00-18:00, Ven 10:00-16:00 ou en ligne sur [www.trekbikes.com](http://www.trekbikes.com).*